

## **Les pratiques d'évaluation dans l'enseignement supérieur au Maroc : état des lieux**

**Asmae AOUAJ<sup>1</sup>**

FLSH, Université Cadi Ayyad

**Abdeljalil AMIME<sup>2</sup>**

FLSH, Université Cadi Ayyad

**Ali OUASSOU<sup>3</sup>**

ESEF, Université Ibn Tofail

DOI : <https://doi.org/10.60481/revue-rise.N4.10>

### **Résumé**

L'enseignement supérieur marocain se trouve dans l'obligation de faire face aux défis et aux enjeux liés à la massification, la mondialisation, l'intégration des nouvelles technologies, les changements du marché de l'emploi, les besoins sociaux et sociétaux... Dans ce sens, l'enjeu principal de l'université marocaine est de contribuer au développement du pays. Elle développe un capital humain tout en produisant des connaissances et du savoir et en mettant le point sur l'acquisition d'un ensemble de compétences qui favorisent l'insertion sociale et professionnelle des étudiants dans la vie active. C'est ainsi que depuis des années, l'université marocaine connaît des tentatives d'innovation sur le plan pédagogique pour s'adapter au contexte national et international en perpétuel changement.

L'évaluation des apprentissages, à son tour, se considère comme un élément fondamental dans le processus pédagogique en général et de la pédagogie universitaire en particulier. Elle a un rôle et un impact sur le déroulement des enseignements et des apprentissages.

De ce fait, elle doit être aussi au focus des innovations pédagogiques universitaires en diversifiant les méthodes d'évaluation et en impliquant tous les acteurs universitaires au changement et à l'innovation des pratiques d'évaluation pour faire face aux enjeux de la massification, le système modulaire qui alourdissent le métier d'enseignant universitaire.

---

1 asmae.aouaj26@gmail.com

2 jalalamime@gmail.com

3 a.ouassou@uca.ac.ma

Dans le présent article, nous décrivons l'état des lieux des pratiques évaluatives dans l'enseignement supérieur marocain et nous essayons de mettre en relief les facteurs qui empêchent la mise en œuvre de processus d'évaluation dans les l'université marocaine en parlant, premièrement, des généralités de l'évaluation et de l'évaluation dans l'enseignement supérieur. Deuxièmement, nous allons mettre le point sur les pratiques évaluatives au sein de l'université marocaine en analysant les documents éducatifs officiels référant à l'enseignement supérieur ainsi qu'en menant une étude quantitative auprès des enseignants universitaires.

Les résultats découlant de cette enquête affirment que les professeurs confrontent plusieurs contraintes qui influencent le processus de l'évaluation dans l'enseignement supérieur, ce qui rend difficile l'atteinte de tous les objectifs et toutes les fonctions de l'évaluation. Les enseignants universitaires se rendent compte de l'importance de l'évaluation dans le processus de l'enseignement apprentissage en particulier et dans toute la démarche pédagogique en général. Cependant, leurs pratiques évaluatives exigent une innovation étant imposée par la massification et par l'intégration de nouvelles technologies.

**Mots-clés** : évaluation, enseignement supérieur, pratiques évaluatives, innovation

## Abstract

Moroccan higher education has to face up to the challenges and issues of massification, globalization, the integration of new technologies, changes in the job market, social and societal needs... In this sense, the main challenge for the Moroccan university is to contribute to the country's development by developing human capital while producing knowledge and expertise, and focusing on the acquisition of a set of skills that promote the social and professional integration of students into working life. For many years now, Moroccan universities have been trying to innovate their teaching methods to adapt to the ever-changing national and international context.

Learning assessment, in turn, is seen as a fundamental element in the pedagogical process in general, and in university pedagogy in particular. It has a role and an impact on the teaching and learning process. As a result, it must also be at the heart of university pedagogical innovations, by diversifying assessment methods and involving all university players in changing and innovating assessment practices to meet the challenges of massification and modularization which are making the job of a university teacher more onerous.

In this article, we describe the current state of evaluative practices in Moroccan higher education and attempt to highlight the factors that prevent the implementation of evaluation processes in Moroccan universities, starting with a general overview of evaluation and assessment in higher education. We will then take stock of evaluation practices within the Moroccan university by analyzing official educational documents referring to higher education, and by conducting a quantitative survey of university teachers.

The results of this survey confirm that several constraints influence the evaluation process in higher education, making it difficult to achieve all the objectives and functions of evaluation. University teachers realize the importance of evaluation in the teaching-learning process in particular, and in the whole pedagogical process in general. However, their assessment practices require innovation, imposed by massification and the integration of new technologies.

**Keywords:** evaluation, higher education, evaluation practices, innovation

## Introduction

Partout dans le monde, l'enseignement supérieur est confronté à plusieurs changements tel que la massification, l'intégration de nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'augmentation de la demande des universités de qualité ainsi que le changement de l'environnement socioprofessionnel dû aux transformations du marché du travail. Face à tous ces défis, l'université doit initier les étudiants à acquérir des connaissances et des compétences nécessaires tant au niveau personnel que professionnel. En effet, elle doit les initier au développement de l'esprit critique, des compétences de raisonnement et de la réflexion autonome. En effet, l'université est également le lieu idoine pour acquérir les connaissances nécessaires permettant aux étudiants de devenir des personnes bien instruites et cultivées dans différents domaines du développement personnel. Dans cette perspective, la morale et la créativité s'avèrent aussi importantes que la cognition sans oublier que l'université contribue également à la formation du bon citoyen.

A son tour, l'enseignement supérieur marocain n'est pas exclu des afflux de changements. Il doit faire face à plusieurs défis majeurs : la mondialisation, la massification, l'intégration de nouvelles technologies, les besoins sociaux et sociétaux ainsi que la nécessité d'une adéquation entre les formations proposées et la demande sociale. Tous ces changements exigent une innovation au niveau des pratiques enseignantes et par conséquent au niveau des pratiques évaluatives, constituant un élément fondamental de la pédagogie universitaire, au sein des universités et précisément au niveau des établissements à accès ouvert. Dans cette optique, l'évaluation a un rôle crucial du point de vue de l'étudiant dans le sens où elle met l'accent sur sa performance et conditionne son apprentissage ainsi qu'elle a un impact sur ses chances d'avoir un emploi.

Sachant que le système d'évaluation est un processus intégré ayant des fonctions, des démarches et des formes, il est donc nécessaire de mettre et de remettre en question le système de l'évaluation dans l'université marocaine et surtout dans les établissements à accès ouvert. Ce qui nous mène à poser la question de recherche suivante :

**Les pratiques évaluatives dans l'établissement à accès ouvert de l'enseignement supérieur sont-elles en conformité avec le processus pédagogique de l'évaluation ?**

Dans le présent article, nous allons essayer de décrire l'état des lieux des pratiques évaluatives dans l'enseignement supérieur marocain et de mettre en relief les facteurs qui empêchent la mise en œuvre de processus d'évaluation dans l'université marocaine.

Pour répondre à notre question de recherche, nous allons parler, dans un premier lieu, des généralités de l'évaluation et ensuite de l'évaluation dans l'enseignement supérieur. Nous allons mettre le point sur les pratiques évaluatives au sein de l'université marocaine en analysant les documents éducatifs officiels relatifs à l'enseignement supérieur marocain ainsi qu'en menant une étude quantitative auprès des enseignants universitaires.

### 1. L'évaluation : généralités

« L'évaluation est un processus [qui] consiste à confronter un référent à un référentiel » (De Ketele, 2011). Ce processus a pour fonction de recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables et de les comparer à des critères afin de donner un sens aux résultats et par conséquent pouvoir prendre une décision adéquate avec ce qui est visé par l'évaluation à savoir ses fonctions d'orientation, de régulation et de certification . (De Ketele, J. M. (1993)).

- La fonction d'orientation sert à orienter l'enseignant vers la meilleure planification de ses enseignements, orienter l'élève vers des nouvelles études... elle permet de prendre des décisions pertinentes, « *Le processus évaluatif consistant à préparer l'action d'implantation d'une réforme projetée est bien une évaluation à fonction d'orientation* ».
- La fonction de régulation « *une fonction essentiellement formative* » consiste à améliorer l'action lors de son déroulement. C'est le fait de mettre en relief les acquis et les non acquis des apprenants afin de proposer des stratégies pour les améliorer ou les consolider.
- La fonction certificative « *une fonction essentiellement sociale* » sert à certifier, à la fin de l'apprentissage, le degré de réussite ou d'échec d'un apprenant, à donner un diplôme ou à sélectionner, lors d'un concours, les candidats méritant intégrer une filière d'étude... (De Ketele, J. M. (2011))

Selon (De Ketele, J. M. (2010)), à côté des fonctions, il existe des démarches de l'évaluation et il ne faut pas confondre les deux. En effet, les fonctions de l'évaluation répondent à la question « pour quoi » alors que les démarches répondent à « comment » ce qui nous mène à trois formes d'évaluation<sup>4</sup> :

- L'évaluation diagnostique : cette forme d'évaluation a lieu avant ou au début d'un cours, d'un module, d'une formation c'est-à-dire afin d'obtenir des informations permettant à l'enseignant de mettre le point sur les acquis nécessaires à une leçon et sur les lacunes des apprenants avant d'entamer le cours.
- L'évaluation formative : cette forme d'évaluation a lieu pendant l'enseignement ou le module. Elle régule l'enseignement et l'apprentissage des étudiants. En effet, d'une part, l'enseignant met le point sur les apprentissages acquis et de ce fait, il ajuste ses pratiques enseignantes, trouve les sources de l'erreur et aide les étudiants à faire face aux difficultés. D'autre part, l'apprenant met en relief les apprentissages réalisés.
- L'évaluation sommative : cette forme d'évaluation se situe à la fin et après l'enseignement. Elle sanctionne les apprentissages et elle atteste si l'apprenant a maîtrisé et acquis les connaissances et s'il a développé les compétences nécessaires. Elle doit être adéquate avec le niveau des étudiants et aux objectifs de l'enseignement.

« *L'évaluation est une part intégrale du processus d'enseignement apprentissage* »

(Endrizzi, L., & Rey, O. 2008). En évaluant, on crée un classement de moins excellent au plus excellent. (Perrenoud, P. (1998)). En revanche, la notion de l'évaluation n'est pas toujours liée à la sanction ou à la sélection. En effet, elle favorise la validation des savoirs, elle permet à l'apprenant de mettre le point sur ses acquis et ses lacunes, elle est « *non plus considérée comme un parasite mais au contraire comme un support de formation* ». <sup>5</sup> En outre, beaucoup d'enseignants font recours à l'évaluation pour, les motiver et les faire travailler. (Howe, R., & Ménard, L. 2015). D'autre part, l'évaluation influence la façon dont les étudiants apprennent ainsi que l'organisation des connaissances dans la mémoire à long terme. (Pelaccia, T. 2021).

<sup>4</sup> <https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/les-differentes-fonctions-de-l-evaluation> (consulté le 09/06/2023)

<sup>5</sup> <https://theconversation.com/evaluation-des-etudiants-sortir-de-la-note-sur-20-84632> (consulté le 11/06/2023)

## 2. Les pratiques d'évaluation dans l'enseignement supérieur

L'évaluation des apprentissages représente un élément indispensable de la pédagogie universitaire. Généralement à l'université, les enseignants jouissent d'une autonomie en termes des modalités des enseignements et des modalités de l'élaboration des évaluations des apprentissages. C'est-à-dire, il n'y a pas un référentiel commun sur lequel les professeurs s'appuient pour élaborer leur évaluation mais ils se basent sur leurs propres opinions et leurs documents personnels de réponse. (Benaini, N. (2022)).

A l'université, l'évaluation permet, d'une part aux enseignants de vérifier si les apprentissages sont acquis et d'autre part, elle permet aux étudiants de valider et d'avoir une moyenne ainsi que de mettre le point sur leur performance. (Fernandes, D., Fialho, I., & Barreira, C. (2017)). La mise en œuvre de l'évaluation diffère selon les méthodes qui varient d'un enseignant à un autre.

Dans l'enseignement supérieur, les méthodes d'évaluation sont diverses : la méthode traditionnelle sous forme de tests écrits ou de QCM et la méthode dite alternative comme le portfolio, l'étude de cas, l'oral, la simulation... D'une part, Les méthodes traditionnelles de l'évaluation permettent d'évaluer les connaissances c'est-à-dire « *les niveaux cognitives les plus bas* ». D'autre part, les méthodes alternatives permettent d'évaluer les niveaux cognitifs supérieurs. (Lakhal, S., Frenette, E., & Sévigny, S. (2012)). De ce fait, les pratiques d'évaluation adoptées jouent un rôle important dans la qualité de l'apprentissage et influencent comment les étudiants perçoivent l'apprentissage. Les pratiques d'évaluation basées sur l'apprenant améliorent et encouragent l'implication active des étudiants. (Pereira, D., Flores, M. A., & Niklasson, L. (2016)).

Les méthodes d'évaluation traditionnelles utilisées dans l'enseignement supérieur sont souvent des tests écrits (Ibid.). Ainsi, en élaborant les questions du test, le professeur doit mettre en question les objectifs qu'il a ciblés dans son cours pour que les étudiants soient examinés dans des connaissances déjà acquises. En effet, le professeur doit évaluer ses étudiants en termes de ce qu'ils ont appris et non pas sur ce qu'il croit qu'il a enseigné. Au cas contraire, les résultats seraient mauvais ce qui montre qu'il y a un problème au niveau de la conception de l'enseignement ou du test. En outre, la formulation de la question ou les questions de test de l'évaluation a un rôle important.

C'est pourquoi, la question ou les questions de l'évaluation doivent être reformulées comme suit : montre, décris, compare, définis... et non pas parle de. En effet, la question introduite par « parle de » est vague, vaste et n'est pas précise. Ainsi, les examens ne sont pas une fin en soi mais un outil d'évaluer et de mesurer le taux de réalisation des objectifs cognitifs et méthodologiques censés fixés au début du cours. Les examens ne doivent être ni facile, ni très difficiles. (Amime, A. (2022)).

Dans le contexte universitaire, l'évaluation doit être caractérisée par la complexité et la pertinence des tâches et le lien avec le contexte professionnel. Elle doit également susciter des compétences métacognitives comme : réflexion, l'esprit critique et l'autoévaluation. Ainsi, l'évaluation doit être un moment de collaboration entre les étudiants et de discussion entre les pairs. (Meunier, H., & Michaud, N. (2017))

### **3. Les pratiques d'évaluation des apprentissages dans l'enseignement supérieur marocain**

Dans les documents éducatifs marocains relatifs à l'enseignement supérieur, l'évaluation des apprentissages est mise, brièvement ou longuement, en relief. Dans la loi 01.00 promulguant l'enseignement supérieur, nous trouvons que « *les modalités d'évaluation et les conditions d'obtention des diplômes sont proposés par le conseil de l'université, soumis à l'avis de la commission nationale de la coordination de l'enseignement supérieur* » et que « *les enseignants dispensés doivent baser l'acquisition des modules sur des évaluations régulières et capitaliser les modules acquis* »<sup>6</sup>

En instaurant le nouveau système pédagogique LMD, un nouveau système d'évaluation est mis en œuvre dans les universités marocaines. Dans le Cahier des normes pédagogiques nationales, on précise que le nouveau système se base sur le contrôle continu : « *L'évaluation des connaissances, des aptitudes et des compétences pour chaque module s'effectue sous forme de contrôle continu qui peut prendre la forme d'examens, de tests, de devoirs, d'exposés, de rapports de stage ou de tout autre moyen de contrôle fixé dans le descriptif de la filière. Toutefois, si besoin est, outre le contrôle continu un examen final peut être organisé selon les modalités prévues au descriptif de la filière.* »<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> La loi 01.00 promulguant l'enseignement supérieur, article 8, p.4

<sup>7</sup> Cahier des normes pédagogiques nationales, p.7

Dans la Vision Stratégique de la Réforme, on ne met pas clairement l'accent sur l'évaluation dans le contexte universitaire d'une façon générale pour élaborer une évaluation, « *il est nécessaire de prendre en compte ces actions [l'éducation à la créativité, à l'invention et à la liberté aux choix, l'encouragement à la recherche de nouvelles solutions aux problématiques présentées dans le cursus d'apprentissage et à la pratique du travail en groupe] dans les espaces éducatifs au niveau de l'évaluation* »<sup>8</sup>

Dans le Rapport Sectoriel de l'Enseignement Supérieur au Maroc de 2018, nous trouvons une critique claire du système de l'évaluation surtout dans les établissements à accès ouvert. On y critique l'absence des contrôles continus : « *le LMD suppose des contrôles continues et des évaluations régulières, non seulement des enseignements, mais surtout du travail personnel de chaque étudiant* »<sup>9</sup> ; ainsi que le manque d'informations sur les modalités ou les objectifs de l'évaluation chez les étudiants, peu sont les enseignants qui informent sur « *les modes d'évaluation et les contrôles. Ce qui traduit l'absence au niveau des établissements d'une uniformisation des règles communes acceptées par tous les enseignants en vue d'informer les étudiants sur les objectifs à atteindre par le cours, son déroulement et son mode d'évaluation* »<sup>10</sup>

Ce rapport met également en question le système de validation dans l'université marocaine qui engendre un faible engagement des étudiants à cause du « *mécanisme de compensation instauré entre modules, semestres et années dans le système LMD. Il a même perdu son essence par l'instauration d'un droit des étudiants à la compensation et par sa pratique à outrance à la fois par les enseignants-chercheurs et par les responsables pédagogiques de l'université, sous prétexte d'accroître le taux de réussite.* »<sup>11</sup>

Quant au Bilan d'Activité du Ministère Volume 3, il met l'accent sur la nécessité de développer et d'améliorer le système d'évaluation et les examens ainsi que la nécessité de former les formateurs en pédagogie de l'enseignement à distance dans le domaine de l'évaluation des apprenants des cours en ligne<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> Vision Stratégique de la Réforme, article 107, p.74

<sup>9</sup> Rapport Sectoriel de l'Enseignement Supérieur au Maroc (2018), p. 49

<sup>10</sup> Ibid. p. 78

<sup>11</sup> Ibid. p. 43

<sup>12</sup> Bilan d'Activité du Ministère Volume 3, p.36

L'évaluation permet un accompagnement des étudiants, en orientant et en régulant leurs apprentissages et en indiquant leur progression et de recueillir les informations sur l'efficacité du système. En revanche, à cause de la massification, surtout dans les établissements à accès ouvert, il est difficile d'atteindre tous les objectifs de l'évaluation. En effet, ces établissements témoignent une absence de l'évaluation diagnostique ainsi que de l'évaluation formative. (Kaaouachi, A. (2010)).

#### **4. Cadre empirique**

##### **4.1 Méthodologie**

Afin de répondre à la question de la problématique, la méthodologie adoptée pour notre recherche est quantitative visant à explorer les pratiques évaluatives dans l'enseignement supérieur marocain, notamment dans les établissements publics à accès ouvert.

Pour ce faire, nous avons élaboré un questionnaire qui se considère comme un outil fiable, efficace et très utile pour la collecte des données. En effet, il permet de recueillir des données auprès d'un grand nombre de personnes de manière quantifiable et standardisée, ainsi qu'il peut être dirigé sans la présence du chercheur et garantir des résultats cohérents (Sauvain, et al. 2022).

La population faisant l'objet de notre étude est composée des enseignants universitaires marocains, notamment ceux affiliés aux établissements publics à accès ouvert de plusieurs universités marocaines. Nous avons pu collecter 50 questionnaires par rapport à un nombre ciblé de 100 professeurs. Le questionnaire<sup>13</sup> élaboré, en ligne, a pour objectif de mettre en relief les conceptions des enseignants vis-à-vis de l'évaluation, ses modalités et ses stratégies suivies au sein de l'université marocaine tout en précisant également les contraintes qui influencent l'évaluation.

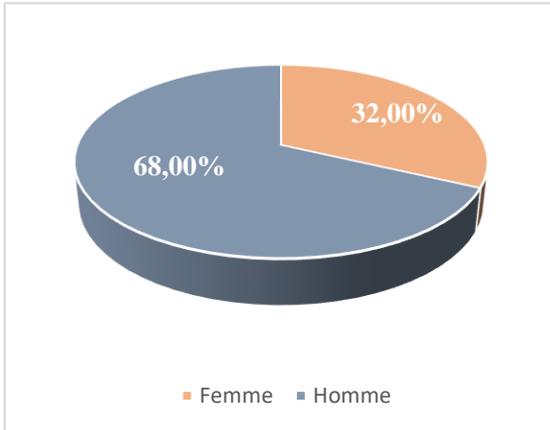
---

<sup>13</sup> Le questionnaire est inspiré d'une étude menée à Bruxelles et coordonnée par Pascal DETROZ et Marc ROMAONVILLE. Elle a pour objectif de comprendre et améliorer les pratiques d'évaluation des acquis des étudiants dans l'enseignement supérieur.

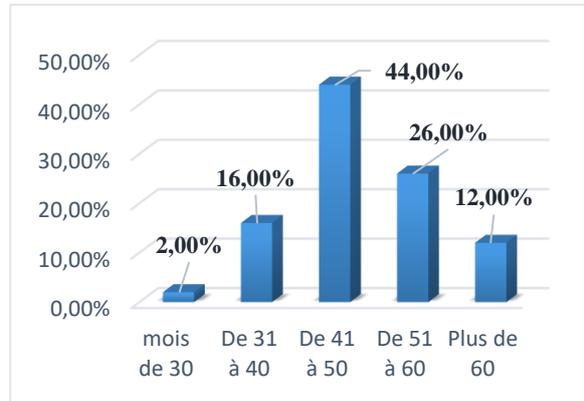
## 4.2 Résultats et discussion

### Les caractéristiques sociodémographiques :

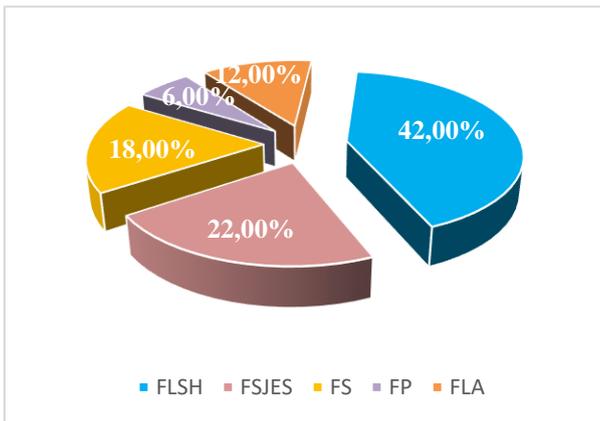
**Genre**



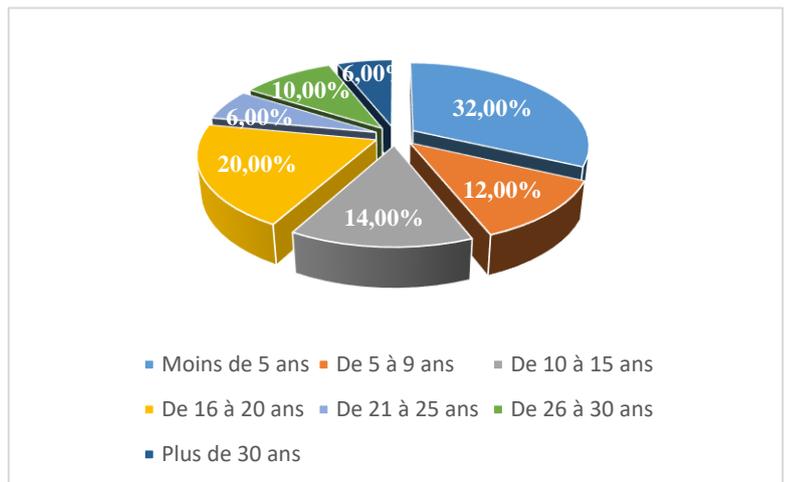
**Age**



**Affiliation**



**Années d'expérience**



Source : par nous même

Les graphes ci-dessus nous informent sur le nombre des enseignants qui représente plus que la moitié de la population avec un pourcentage de 68,0% par rapport à un pourcentage de 32,0% des enseignantes. Ceci en une tranche d'âge variée avec une majorité de 44,0% pour celle limitée entre 41 et 50 ans. Ces enseignants sont affiliés à des facultés différentes : 42,0% à la faculté des lettres et des sciences humaines, 22,0% à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales, 18,0% à la faculté des sciences, 12,0% à la faculté de langue arabe et enfin 6,0% à la faculté poly-disciplinaire.

Les enseignants ayant moins de 5 ans d'expérience représentent la majorité de la population avec un pourcentage de 32,0%, ceux qui ont de 16 à 20 ans d'expérience représentent 20,0% suivi de 14,0% pour ceux ayant de 10 à 15 ans d'expérience ainsi que 12,0% pour les enseignants qui ont de 5 à 9 ans d'expérience. Puis un pourcentage de 10,0 % pour ceux ayant de 26 à 30 ans d'expérience et enfin un pourcentage minimal de 6,0% est resté pour ceux qui ont de 21 à 25 ans d'expérience et pour ceux ayant plus de 30 ans d'expérience.

### **Conceptions des enseignants vis-à-vis l'évaluation :**

#### **a. L'évaluation est une étape importante du processus d'enseignement apprentissage dans l'enseignement supérieur**

D'après notre analyse, la grande majorité des professeurs avec un pourcentage de 80,0%, faisant l'objet de notre étude, confirme que l'évaluation est une étape importante et intégrante du processus d'enseignement apprentissage dans l'enseignement supérieur. Ce résultat est en concordance avec les travaux (Endrizzi, L., & Rey, O. 2008) qui affirme que « l'évaluation est une part intégrale du processus d'enseignement apprentissage ».

#### **b. L'évaluation est un outil qui permet de classer les étudiants et d'en repérer les meilleurs**

En termes d'évaluation, presque les deux tiers, 66,0%, de la population d'étude considèrent celle-ci comme un moyen pour le classement et le repérage des bons étudiants. Ce résultat est soutenu par l'étude de (Perrenoud, P. 1998) qui affirme qu'en évaluant, on crée un classement de moins excellent au plus excellent.

#### **c. L'évaluation a pour but de faciliter le progrès des étudiants lors de leur apprentissage**

La majorité de nos répondants, représentée par un pourcentage 72,0 %, affirme que l'évaluation a un rôle important dans la facilitation du progrès des apprentissages des étudiants.

Ce qui est affirmé par (A. Antibì, 2009) qui pense que l'évaluation favorise la validation des savoirs, elle permet à l'apprenant de mettre le point sur ses acquis et ses lacunes. Elle n'est pas toujours liée à la sanction ou à la sélection ainsi qu'elle est « *non plus considérée comme un parasite mais au contraire comme un support de formation* ». <sup>14</sup>

#### **d. L'évaluation sert à faire le bilan des acquis réalisés lors du cours**

Pour 60,0% des professeurs de notre population, l'évaluation sert à faire le bilan des acquis réalisés lors du cours. Ce résultat est affirmé par (Fernandes, D., Fialho, I., & Barreira, C. 2017), pour eux l'évaluation permet, d'une part aux enseignants de vérifier si les apprentissages sont acquis et d'autre part, elle permet aux étudiants de valider et d'avoir une moyenne ainsi que de mettre le point sur leur performance.

#### **e. Si une grande majorité d'étudiants n'ont pas eu la moyenne, c'est généralement lié à l'enseignant et non à l'étudiant**

Selon 64,0% des professeurs de notre population, l'échec de la plupart des étudiants est généralement lié aux étudiants et non pas aux enseignants. Pour eux, c'est généralement la responsabilité de l'étudiant même s'il a travaillé et bien préparé pour l'examen. Ce résultat est opposé à celui obtenu lors d'une étude menée par (Detroz, P., Romainville, M et al. 2017). En effet, selon cette étude, la majorité des professeurs de sa population « sont prêts à reconnaître une éventuelle responsabilité dans l'échec à une question » de la part de la plupart des étudiants.

#### **f. L'évaluation constitue un moyen pour faire travailler les étudiants**

78,0% des répondants considèrent l'évaluation comme un moyen pour faire travailler les étudiants, ce qui est conforme avec ce qui est affirmé par (Pelaccia, T. 2021). Pour elle, l'évaluation « produit des effets sur la façon dont ils apprennent, sur l'organisation de leurs connaissances dans la mémoire à long terme, sur leur motivation et sur la suite de leur formation », ainsi que par (Howe, R., & Ménard, L. 2015) qui affirment que beaucoup de professeurs font recours à l'évaluation comme un moyen pour inciter les étudiants au travail et aux études ainsi que pour les motiver.

---

<sup>14</sup> <https://theconversation.com/evaluation-des-etudiants-sortir-de-la-note-sur-20-84632> (consulté le 11/06/2023)

## **La formation à l'évaluation**

En matière de la formation à l'évaluation, d'une part, presque les deux tiers de nos répondants 58,0% ont déclaré qu'ils n'ont pas reçu de formation à la pédagogie universitaire. D'autre part, plus de la moitié des professeurs 56,0% n'ont pas bénéficié d'une formation spécifique à l'évaluation mais la majorité d'eux 68,0% a consulté la littérature spécifique à l'évaluation dans le cadre des initiatives individuelles.

## **L'approche suivie lors des cours**

Nous remarquons que 66,0% des professeurs utilisent les deux approches transmissive et active. D'après le tableau croisé, la méthode transmissive est plus utilisée à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales et à la faculté des lettres et des sciences humaines. La méthode active est utilisée à la faculté des lettres et des sciences humaines avec un pourcentage de 38,0%, à la faculté de langue arabe avec un pourcentage de 33,0%, suivi d'un pourcentage de 22% à la faculté des sciences. L'approche mixte, quant à elle, est utilisée par tous nos répondants 100,0% affiliés à la faculté poly-disciplinaire, un pourcentage de 77,8% à la faculté des sciences, 72,7% à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales, 66,7% à la faculté de langue arabe et enfin 52,4% à la faculté des lettres et des sciences humaines.

## **Forme d'évaluation mise en place**

L'évaluation sommative est utilisée par la totalité 100,0% des professeurs affiliés aux différentes facultés. Tandis que, l'évaluation formative et l'évaluation diagnostique ne sont utilisées que par des professeurs affiliés à la faculté poly-disciplinaire et à la faculté de langue arabe. Ce résultat confirme ce qu'on trouve dans le rapport sectoriel de l'enseignement supérieur au Maroc de 2018 où on critique l'absence des contrôles continus et des évaluations régulières du travail des étudiants ce qui est normalement supposé par le système LMD.

## **Modalités d'évaluation mobilisées**

Tous les professeurs répondants utilisent l'examen écrit, qui est une méthode d'évaluation traditionnelle soit sous forme d'un QCM ou des questions de développement court ou long ce qui est prouvé par l'étude de (Pereira, D., Flores, M. A., & Niklasson, L. 2016).

En outre, le QCM est beaucoup utilisé à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales avec un pourcentage de 45,5% vu le grand effectif accueilli dans cette faculté. Les autres méthodes alternatives, quant à elles, comme l'oral, le travail écrit soit sous forme d'étude de cas, porte folio... ne sont utilisées que par quelques professeurs. L'examen oral est utilisé avec un pourcentage de 21,9% des répondants, 17,1% d'eux utilisent le projet et 9,3% utilisent le travail écrit.

### **Préparation des étudiants à l'évaluation**

Pour préparer les étudiants à l'évaluation la grande majorité des professeurs de notre population, 74,0%, communiquent les objectifs visés de cours avec leurs étudiants. Par contre, un faible pourcentage, étant 2,0%, de professeurs qui communiquent les modalités de l'évaluation et seuls les répondants ayant plus de 30 ans d'expérience qui le font. Ce résultat est en conformité avec ce qui est déclaré dans le rapport sectoriel que peu sont les professeurs qui informent les étudiants sur les modalités ou les objectifs de l'évaluation.

### **L'évaluation couvre-t-elle l'ensemble du cours**

Pour 50,0% des professeurs répondants, l'évaluation doit couvrir l'ensemble de tout le cours y compris 66,7 à la faculté poly-disciplinaire, 55,5% à la faculté des sciences et 52,4% à la faculté des lettres et des sciences humaines.

### **Évaluation et correction**

Pour 34,6% des professeurs de notre population, les examens doivent être corrigés à partir d'une grille de critères. Ce qui est confirmé par (De Ketele, 2011). Pour lui, l'évaluation a pour fonction de recueillir un ensemble d'informations pertinentes, valides et fiables et de les comparer à des critères. 26,9% des répondants pense qu'en évaluant, il faut intervenir des compétences transversales comme la qualité de la langue, l'originalité, la cohérence d'idées... En outre, pour 23,1% d'eux la correction se fait à partir de la qualité du processus qui a mené au produit final. Enfin, 15,4% des professeurs corrigent les examens à partir de leur impression de ce qu'une bonne performance et en comparant les compétences des étudiants entre eux.

### **Stratégie lors de la correction**

D'après notre analyse, la moitié de notre population 50,0% ne suit aucune stratégie lors de la correction et donnent aux étudiants la note méritée. Nous remarquons également que 40,0% des professeurs ayant entre 26 et 30 ans d'expérience ne donnent pas un maximum de points pour que les étudiants fassent plus d'effort ainsi que 66,7% de ceux ayant plus de 30 ans d'expérience ne donnent pas à leur tour un maximum de points parce qu'ils pensent que la perfection n'existe pas.

### **Contraintes influençant l'évaluation**

D'après notre analyse, 51,5% de nos répondants trouvent que la contrainte influençant le processus de l'évaluation est la charge globale du travail ainsi que le manque d'un personnel qui les soutient. Pour 23,5% des professeurs de notre population, il y a des contraintes matérielles en rapport avec l'administration. Quant à 20,5%, ils pensent qu'il n'y a pas suffisamment de temps pour corriger les copies des étudiants. Ces contraintes sont toutes liées à la massification réclamée par la totalité des répondants 100% ; chose qui rend difficile l'atteinte de tous les objectifs et toutes les fonctions de l'évaluation. Ceci a été prouvé prouvée par (Kaaouachi, A. 2010).

## Conclusion

L'évaluation des apprentissages fait un élément fondamental dans le processus pédagogique en général et de la pédagogie universitaire en particulier. Elle a un impact sur le déroulement des enseignements et des apprentissages.

Le but de notre travail est de voir si les pratiques évaluatives dans l'université marocaine, en particulier les établissements à accès ouverts, sont-elles en conformité avec le processus de l'évaluation. Pour ce faire, nous avons fait, premièrement, un survol théorique des généralités de l'évaluation et ensuite de l'évaluation dans l'enseignement supérieur. Deuxièmement, Nous avons mis le point sur les pratiques évaluatives au sein de l'université marocaine en analysant les documents éducatifs officiels marocains ainsi qu'en menant une étude quantitative, par des questionnaires, auprès des enseignants universitaires.

La majorité des professeurs de notre population confirment que l'évaluation est une étape importante du processus d'enseignement apprentissage dans le cycle supérieur. Elle est un outil qui permet de classer les étudiants et de repérer les meilleurs ainsi qu'elle facilite leur progrès lors de l'apprentissage en les motivant et en les faisant travailler.

Pour préparer les étudiants à l'évaluation, les répondants communiquent les objectifs visés de cours avec leurs étudiants mais moins nombreux sont ceux qui communiquent les modalités de l'évaluation. D'autre part, tous les répondants utilisent l'évaluation sommative en faisant recours à l'examen écrit, qui est une méthode d'évaluation traditionnelle soit sous forme d'un QCM ou des questions de développement court ou long. Les autres méthodes alternatives, quant à elles, comme l'oral, le travail écrit soit sous forme d'étude de cas, porte folio... ne sont utilisées que par quelques professeurs.

Plusieurs contraintes influencent le processus de l'évaluation dans l'enseignement supérieur à savoir la charge du travail, le manque de temps suffisant pour la correction, des contraintes administratives... Néanmoins, toutes ces contraintes sont toutes liées à la grande contrainte à savoir la massification étant choisie par la totalité des répondants ce qui rend difficile l'atteinte de tous les objectifs et toutes les fonctions de l'évaluation.

En somme, les professeurs de l'enseignement supérieur sont conscients de l'importance de l'évaluation dans le processus de l'enseignement apprentissage en particulier et dans toute la démarche pédagogique en général. Toutefois, leurs pratiques évaluatives nécessitent une innovation exigée par la massification et par l'intégration des nouvelles technologies.

## Références bibliographiques

Amime, A. (2023), *fī al-bīdāgūgīā al-ḡām'īa wa dīdāktīk al-t'īm al-'ālī al-kfāī al-ākādīmī ru'īa murakba*. Librairie Espace Adam pour l'impression et l'édition. Marrakech

Antibi, A. (2003). La constante macabre. Ou comment a-t-on découragé des génés.

Benaini, N. (2022). Rénover l'évaluation, un vrai angle d'attaque pour innover dans la pédagogie universitaire. *Revue Marocaine de l'Évaluation et de la Recherche Educative*, 169-183.

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Rapport sectoriel ; 2018

Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Rapport sectoriel ; 2018

Cros, F. (1997). L'innovation en éducation et en formation. *Revue française de pédagogie*, 118(1), 127-156.

De Ketele, J. M. (1993). L'évaluation conjuguée en paradigmes. *Revue française de pédagogie*, 103(1), 59-80.

De Ketele, J. M. (2010). Ne pas se tromper d'évaluation. *Revue française de linguistique appliquée*, 15(1), 025-037.

De Ketele, J. M. (2011). L'évaluation et le curriculum: les fondements conceptuels, les débats, les enjeux. *Les dossiers des sciences de l'éducation*, (25), 89-106.

Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Bilan d'activités 2017-2021

Detroz, P., Romainville, M., Auquier, A., Dony, M., Piazza, A., & Vause, A. (2017). Comprendre et améliorer les pratiques d'évaluation des acquis des étudiants dans l'enseignement supérieur.

Endrizzi, L., & Rey, O. (2008). L'évaluation au cœur des apprentissages.. L'évaluation au cœur des apprentissages.

Fernandes, D., Fialho, I., & Barreira, C. (2017). Perceptions et pratiques d'évaluation des apprentissages dans l'enseignement universitaire portugais. *e-JIREF*, 3(1 & 2), 61-75.

Godin, B. (2017). L'innovation sous tension: histoire d'un concept. Presses de l'université Laval.

Howe, R., & Ménard, L. (2015). Croyances et pratiques en évaluation des apprentissages. v. 7, no 3, mars 1994, p. 21-27 *Pédagogie collégiale*.

Kaaouachi, A. (2010). L'évaluation dans le système d'enseignement supérieur au Maroc: Bilan des réalisations, limites et principaux défis. *Towards an Arab Higher Education Space: International Challenges and Societal Responsibilities*, 409.

Knight, P. (Ed.). (2012). *Assessment for learning in higher education*. Routledge.

Lakhal, S., Frenette, E., & Sévigny, S. (2012). Les méthodes d'évaluation utilisées à l'ordre d'enseignement universitaire dans les cours en administration des affaires: qu'en pensent les étudiants?. *Mesure et évaluation en éducation*, 35(3), 117-143.

Loi 01.00 promulguée en année 2000 organisant l'enseignement supérieur

Meunier, H., & Michaud, N. (2017). Une évaluation authentique en enseignement supérieur: le cas d'un cours en évaluation des apprentissages. *Pédagogie collégiale* vol. 31, n° 1, automne 2017.

Pelaccia, T. (2021). Comment enseigner dans le supérieur?-À l'université et dans les différentes filières du supérieur. *De Boeck Supérieur*, p. 122 à 189

Peraya, D., & Jaccaz, B. (2004, October). Analyser, soutenir, et piloter l'innovation: un modèle «ASPI». In *Technologies de l'Information et de la Connaissance dans l'Enseignement Supérieur et de l'Industrie* (pp. 283-289). Université de Technologie de Compiègne.

Pereira, D., Flores, M. A., & Niklasson, L. (2016). Assessment revisited: a review of research in Assessment and Evaluation in Higher Education. *Assessment & Evaluation in Higher Education*, 41(7), 1008-1032.

Perrenoud, P. (1998). L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages. Bruxelles: De Boeck.